



Délibération

Conseil Pédagogique et Scientifique restreint du jeudi 4 mai 2023

(vote par voie électronique)

Objet | **Modification de la composition du comité de sélection du 29 novembre 2022 pour le recrutement d'un enseignant-chercheur MCF – TPCAU pour l'année 2023**

Vu le décret n° 2018-109 du 15 février 2018 relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture ;

Vu le décret n° 2018-105 du 15 février 2018 portant statut particulier du corps des professeurs et du corps des maîtres de conférences des ENSA ;

Vu l'arrêté du 2 novembre 2018 fixant les modalités d'organisation et de fonctionnement des comités de sélection chargés du recrutement des professeurs et maîtres de conférences des ENSA ;

Le Conseil Pédagogique et Scientifique restreint délibère :

- De valider la liste des membres du comité de sélection ci-dessous, ainsi que le (la) président(e) et le (la) vice-président(e) :

Comité MCF TPCAU (1 poste) - Nombre de membres : 8

| Membres Ensas | Membres extérieurs |
|---|--|
| SPITZ Michel, MCF, TPCAU, vice-président | COLBOC Emmanuelle, MCF, TPCAU, présidente |
| JAUREGUIBERRY Anne, MCF, VT | BAGARD Nadège, MCF, TPCAU |
| PESCHARD Julie, MCF, TPCAU | SABAU Sylvain, MCF, TPCAU |
| ABADIE Shahram, MCF, HCA | DUSSOL Eric, MCF, TPCAU |

Pour : 14

Contre : --

Abstention : 2

Le 4 mai 2023

Le président du CPS restreint
Gauthier BOLLE

Le directeur de l'École
Nationale Supérieure d'Architecture de
Strasbourg
Philippe CIEREN